



SECTION  
DE LA  
SARTHE

Syndicat National  
Force Ouvrière  
des Finances Publiques

## Compte-rendu du CTL du 18 février 2021

Dans le cadre des mesures de prévention sanitaires, le comité s'est tenu en audioconférence pour la matinée.

Par rapport à ce temps restreint, notre délégation s'est abstenue d'une déclaration liminaire.

Début 9 h30

1) Approbation du PV du CTL du 26 novembre 2020 : Approuvé à l'unanimité

2) Déménagement du pôle gestion fiscal place des Comtes du Maine et interaction entre les services.

Ne vous inquiétez pas tout est prévu .....ou presque. (cf CR du CHSCT du 17/02/2021 en ligne)

3) Installation des brigades sur le site de Pasteur.(cf CR du CHSCT du 17/02/2021 en ligne)

Un problème à noter qui peut être source de conflit : les places de parkings.

Au nombre de 24, ces places seront réparties entre les services.

Normalement, la position et les critères retenus par la DDFIP devraient être précis et clairs.....

4 ) questions diverses :

Un problème important a été soulevé :

Afin d'assurer la gestion des dossiers « FDS » fonds de solidarité , la DDFIP a fait appel à un vacataire extérieur formé par un agent. Peut-être un début d'externalisation ?

Reste que la gestion du FDS par tel ou tel service est propre à une décision départementale et donc n'est pas traitée de façon uniforme sur le plan national.

**Voir en pièce jointe : l'envers du décor**

Fin 10 h30

- Jean-Yves PERDRIAU, titulaire, PCE Le Mans, tél : 02 43 83 82 86